

Les Mardis de la Sorbonne

CIO des Enseignements Supérieurs

N°2 – Compte rendu de la conférence du 27 janvier 2026

URBANISME ET ARCHITECTURE

QUELS METIERS ET FORMATIONS POUR LA VILLE DE DEMAIN ?

LES INTERVENANTS :

Marc CESAR, Co-responsable du parcours de BUT Carrières Sociales, Villes et Territoires Durables-Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13)

Mirabelle CROIZIER, Architecte du Patrimoine, agence Tout se transforme, Paris 19ème. Enseignante à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville (ENSAPB)

Patrizia INGALLINA, Professeure en Urbanisme - Directrice du Master Urbanisme et Aménagement, UFR de Géographie et Aménagement- Sorbonne Université

Éric L'HELGUEN, Ingénieur spécialisé dans les questions d'énergie dans les projets urbains (EMBIX) . Master Urbanisme et Aménagement- Sorbonne Université

Léa MESTDAGH, Co-responsable du parcours de BUT Carrières Sociales, Villes et Territoires Durables-Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13)

Jean-Philippe TEYSSIER, Paysagiste-auteur

Laurianne HARVUS et Iris MEDINA, Etudiantes en master à l'ENSAPB

CONCEPTION - ANIMATION :

Florent AVENEL, Psychologue de l'Education nationale au CIO des enseignements supérieurs

Corine VAN TIENHOVEN, Psychologue de l'Education nationale au CIO des enseignements supérieurs

Ces villes où l'on habite, où l'on travaille, où l'on circule, où l'on joue... se doivent de nous offrir, à tous et à chacun, un environnement de qualité épanouissant et stimulant.

Depuis plusieurs années, les grandes villes font l'objet de critiques multiples et croissantes. Trop denses, trop polluées, trop standardisées, elles sont de plus en plus remises en question.

Ce mouvement est particulièrement mis en lumière par les différentes crises, qu'il s'agisse de crises politiques, sanitaires ou climatiques.

En 2023, (selon une étude de l'APUR, Atelier Parisien d'Urbanisme) moins de 15% des Français déclaraient vouloir vivre dans une grande ville ou une métropole. Si ces villes sont accusées d'accentuer les fractures sociales, elles sont aussi sources d'opportunités, d'emplois, d'infrastructures, riches en services culturels et sociaux. L'évolution des modes de vie, de travail, des structures familiales redéfinit les besoins en logement, en espaces et en transports.

Ce constat complexe impose une réflexion sur l'avenir des grandes villes et sur leur capacité à répondre aux défis des prochaines décennies.

Lorsqu'on évoque la ville du futur, émergent des concepts comme les smart city ou ecocity. On parle de métropole résiliente, de ville souple, ou encore de knowledge city.

Imaginer la métropole du futur n'est pas un exercice abstrait mais nécessite une démarche globale, pluridisciplinaire dans une logique à la fois politique, sociale, économique, technologique et environnementale. Ces problématiques transversales nécessitent une articulation entre les échelles d'un projet urbain qui mobilise à la fois les architectes, les paysagistes, les maîtres d'œuvre et les ingénieurs. L'urbaniste, dans une approche globale, a un rôle de chef d'orchestre de l'aménagement en coordonnant les différents savoir-faire.

Comment inscrire les projets urbains dans un projet sociétal, politique et humain qui préserve qualité de vie, cohésion sociale, efficacité fonctionnelle et patrimoine ? Comment créer ou adapter des formations supérieures pour répondre aux besoins et développer les talents qui permettront de mettre en œuvre des solutions innovantes et socialement équitables et éthiques ?

Mme Patrizia INGALLINA, Professeure en Urbanisme - Directrice du Master Urbanisme et Aménagement, UFR de Géographie et Aménagement- Sorbonne Université

Mme Ingallina est architecte urbaniste. Elle vient de la faculté d'architecture de Florence. Elle a aussi suivi une formation d'architecture du paysage en France et est titulaire d'un doctorat de géographie et aménagement des espaces obtenu à la Sorbonne en 1993. Elle est par ailleurs architecte de l'Etat et urbaniste de l'Etat en Italie. Elle a également travaillé à la direction du patrimoine et dans des agences d'urbanisme.

En arrivant en France après sa formation à l'école d'architecture de Florence, elle trouvait que seuls les paysagistes avaient une sensibilité urbanistique. Elle avait rencontré Alexandre Chemetoff et a été formée par Gilles Clément, deux grands paysagistes et non des jardiniers.

L'urbanisme dont il est question ici, ce n'est pas seulement de la géographie appliquée, de la géographie urbaine ou de l'aménagement, un terme français désignant l'aménagement du territoire relevant essentiellement des politiques territoriales, gouvernementales ou même des politiques nationales ou internationales. Il s'agit de réfléchir à d'autres échelles que celle de la ville.

Travailler sur la ville en faisant de l'urbanisme consiste à faire de la planification, de l'*urban planning*. Ce n'est pas de la théorie de l'urbanisme ou de l'histoire urbaine même si cela entre dans le champ de l'urbanisme. C'est différent de parler d'histoire de l'urbanisme et d'histoire urbaine. L'histoire urbaine c'est l'histoire des sociétés tandis que l'histoire de l'urbanisme correspond à l'histoire de la manière dont on a organisé nos territoires urbains. Parler de ville et de territoire ce n'est pas la même chose.

L'urbanisme s'applique dans la ville. C'est effectivement le lieu où se pratique la planification, l'espace matériel et c'est aussi le lieu où l'on vit, on travaille, etc.

Il est donc important de savoir que pour être de bons urbanistes, il ne faut pas connaître les villes d'un point de vue uniquement sociologique, géographique, etc., mais bien connaître tous ces points de vue. L'urbanisme concerne toutes ces disciplines mais aussi la question des formes urbaines donc la question technique. Ce n'est pas uniquement du *feeling* ou uniquement une question d'image (l'image d'un quartier ou d'un bâtiment par exemple). La ville c'est une question technique, des représentations sociales, l'histoire et un cadre législatif donc cela se réfère aussi au droit.

Le réchauffement climatique

La situation ne devrait pas tant entraîner chez nous un sentiment de culpabilité car nous n'avons pas engendré l'état de pollution dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Cette pollution a commencé autour de la fin du 18^{ème} siècle, à partir du moment où les usines se sont implantées en créant une périphérie dans les villes comme Barcelone mais aussi d'autres villes du nord comme Glasgow, etc. Les usines ont commencé à polluer.

La pollution et le développement urbain sont liés.

Au fur et à mesure, les villes se sont étalées pour des raisons de rente foncière urbaine. Selon, la théorie des lieux centraux de Walter Christaller, grâce à l'étalement urbain, les prix du foncier sont plus bas ; l'accès au logement est plus facile. Les villes se sont ainsi étalées de plus en

plus vers l'extérieur avec le départ de nombreux habitants vers des territoires extra-urbains donnant lieu à beaucoup d'urbanisation, créant les agglomérations, les banlieues. Cela a également entraîné des mouvements dits pendulaires, de plus en plus étendus. Puisque les gens restaient travailler en ville mais habitaient de plus en plus loin de la ville, ils ont dû prendre les transports en commun mais surtout la voiture particulière. Ainsi, le développement des villes ou l'étalement urbain, s'est développé parallèlement à un autre phénomène : la diffusion de l'utilisation de la voiture. A partir de là, la voiture est devenue le principal responsable de la production de CO₂, de gaz à effet de serre avec des effets de congestion et de pollution dans les villes. 34 % de la production des gaz à effet de serre sont dus aux voitures : voilà la relation directe entre l'urbanisme et la pollution.

Le problème principal lié à la pollution est le réchauffement climatique. Concernant la métropole du Grand Paris, il faudrait agir dans trois grands domaines responsables de ce réchauffement climatique : la bétonisation excessive, la densité et l'absence de nature.

Dans toute la région parisienne, la métropole, il existe des terrains très imperméabilisés. Cette imperméabilisation excessive des terrains empêche l'eau, en cas de pluies abondantes, d'atteindre la nappe phréatique. Que faire pour éviter des catastrophes naturelles en présence de cette bétonisation excessive?

Concernant la densité, on construit de façon de plus en plus dense. L'absence de nature entraîne des espaces de plus en plus minéralisés. Même dans les projets d'aménagement de la ville de Paris les plus récents, même en plantant des arbres, la composante minérale est toujours très forte.

Un autre phénomène : les îlots de chaleurs urbains

La photo prévue dans le diaporama montrait des bâtiments vitrés exposés au soleil dans un contexte très minéral, sans aucun arbre ou espace vert et une densité assez importante, c'est-à-dire dans lequel les espaces ouverts ou les voies sont petits. Les îlots de chaleur urbains sont un des effets du réchauffement climatique. La chaleur vient de la chaleur du soleil mais aussi par l'exposition. Par exemple, tous les bâtiments en verre exposés plein sud captent les rayons de manière plus forte que d'autres bâtiments. Il faut se questionner sur les matériaux et leur usage. L'écoconstruction est une aide avec l'utilisation de nouveaux matériaux. Les bâtiments ont des fondations et s'appuient sur des sols qui sont également chauds. Le réchauffement des sols se fait par le soleil mais aussi par l'utilisation des voitures entraînant l'émission de gaz à effet de serre, etc... Le phénomène d'îlot de chaleur se traduit par des bâtiments captant la chaleur toute l'année et la restituant tout le temps. Par exemple, il y a toujours une cape au-dessus de Paris, la fameuse canopée qui entraîne une température toujours plus élevée d'un ou deux degrés par rapport à celle mesurée en banlieue. En 2022, les zones de la métropole de Paris où il y avait davantage d'îlots de chaleur se trouvaient au centre de Paris et près des arrondissements périphériques, c'est-à-dire les zones les plus exposées à la circulation des véhicules.

Pollution atmosphérique et virus

Pendant la covid, plusieurs études ont été lancées et ont démontré que les virus étaient beaucoup plus impactant et meurtriers s'ils rencontraient la pollution atmosphérique. Des études avaient déjà été réalisées en 2003 concernant le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) montrant un taux de mortalité de presque 9 % dans les zones les plus polluées tandis qu'il n'était que de 4% dans les zones moins polluées. En Italie, pendant la covid, c'est la ville

de Bergame, située dans un ancien bassin industriel, qui a été la plus frappée avec 16.000 morts. A l'époque, on s'est beaucoup interrogé sur le lien entre urbanisme et virus.

Il existe un impact direct entre la pollution et la santé. Les trois-quarts voire la quasi-totalité des populations vivent en ville aujourd'hui bien qu'elles tiennent de plus en plus compte des théories de la décroissance, c'est-à-dire de l'idée d'arrêter d'habiter dans des mégapoles ou des mégapoles ayant un aspect monstrueux. La ville est un artefact composé de béton, d'un peu d'éléments végétaux, d'infrastructures connectant une ville hors-sol et une ville en sous-sol. Les théories de la décroissance prônent l'idée de construire des villes à une échelle plus humaine. Ce qui soulève les questions du choix du lieu et du déménagement des populations mais également du devenir des structures préexistantes. C'est un débat important puisque la population mondiale est essentiellement urbaine et que, sans pratique d'un urbanisme favorable à la santé, elle est exposée à davantage de problèmes de santé comme les cancers des poumons ou du larynx, mais aussi à des problèmes de pollution sonore liée au trafic des véhicules, aux congestions, etc.

Dans les villes, en France, 34% des gaz à effet de serre (GES) viennent des transports à essence ou à méthane tandis que la construction est responsable de 23% des GES.

La végétalisation du bâti crée des îlots de fraîcheur

Une des solutions souvent proposée pour éviter les îlots de chaleur est la végétalisation du bâti pour créer des îlots de fraîcheur. Pour cela il faut végétaliser d'une certaine manière. Par exemple, il convient de planter les arbres en pleine terre.

Les architectes et les paysagistes mais également des études de l'Institut Paris Région ont démontré qu'en plantant un arbre avant de tout bétonner, l'eau a alors du mal à pénétrer dans la nappe phréatique, entraînant un risque de débordement d'eau et donc de catastrophes naturelles. Dans le dernier plan stratégique de la Métropole du Grand Paris, Mme Ingallina a été présidente de l'axe « Nature en ville » pour le conseil de développement, une instance sociale impliquant les citoyens dans les choix d'aménagement, le masterplan, le plan nommé Schéma de cohérence territoriale. Cette instance a appuyé l'instauration dans chaque ville de 30% de terrain en pleine terre pour permettre à l'eau, en cas de pluies abondantes, de s'écouler.

Une ville plus saine et vivable, une ville « marchable », favorisant le well-being

Il existe de nombreuses injonctions à tendre vers une ville plus saine et vivable, une ville « marchable », favorisant le *well-being* alors que nous arrivons à un moment où nous héritons de toutes ces mauvaises habitudes. Il faut changer de manière multi scalaire. L'échelle de l'individu est aussi importante. Par ailleurs, l'information, les formations sont importantes. C'est-à-dire que nous devons commencer par avoir nous-mêmes des comportements écoresponsables et savoir ce que nous voulons apporter. La consommation excessive individuelle doit être arrêtée. Comme l'urbanisme est essentiellement politique, il faut espérer que nos politiques soient vraiment responsables. Mme Ingallina en est convaincue car tout le monde s'y met, veut piétonner, etc. C'est fait dans la vitesse voire dans l'urgence donc tout n'est pas positif. Nous pouvons cependant mentionner les objectifs tels que la « marchabilité », introduire des voitures électriques, élargir des espaces piétonnés, implanter des aires de sport, mais également offrir des transports alternatifs notamment aux populations les plus vulnérables, les personnes âgées ou les *elderly people*, les personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas par exemple emprunter des vélos. La ville pour tous nécessite une offre de transport plus variée, des mobilités actives, etc. Ce n'est pas évident aujourd'hui car même les politiques volontaristes ne peuvent pas arrêter tout et, surtout, l'urbanisme est un domaine extrêmement complexe alors que les politiques portent souvent des idéologies

s'appuyant sur tel ou tel spécialiste sans approche globale. Par ailleurs, il faut être humble car tout n'est pas connu. Pour résoudre des problèmes, on peut s'appuyer sur des exemples de ville comme Barcelone ou Copenhague mais chaque ville est différente. Il faut faire avec le contexte spatial et social, l'histoire et les procédures.

Urbanisme et politique

Les politiques sont souvent victimes de discours idéologiques. L'urbanisme est l'expression des politiques à différentes échelles.

Le Projet Urbain : approche multiscalair

Le livre de Mme Ingallina, *Le projet urbain* aux éditions Que sais-je ?, évoque l'existence de deux écoles opposées en France: celle des architectes urbanistes et celle des géographes anti urbains et architectes. Or le terme de projet et de projet urbain concerne à la fois le politique, le politologue, le sociologue, tous les experts issus des sciences humaines et sociales mais aussi l'économie, le droit, l'ingénierie, l'architecture. Le projet urbain n'est pas uniquement un projet bâti mais aussi une stratégie globale, une planification stratégique, un projet politique, une vision globale d'un territoire plus vaste qu'une ville : une métropole car une seule ville n'est pas significative. Sur une longue durée, il convient de réfléchir sur un territoire plus vaste mais aussi en introduisant cette logique de processus, c'est-à-dire, impliquant un engagement dans un projet sur le long terme en articulant les différentes échelles : c'est-à-dire du global à l'échelle locale par exemple. Les échelles s'articulent entre elles à travers un processus très complexe. Par exemple, il est impossible de faire un plan stratégique, dit projet urbain global portant sur la métropole du Grand Paris avec douze établissements publics territoriaux, donc douze territoires et onze intercommunalités plus Paris. Ces territoires ont leur propre vision locale, un plan local bâti en parallèle du plan global. Dans ce processus, il est aussi possible de partir d'une opération locale, comme par exemple dans Euralille, un projet politique local, devenu ensuite un axe stratégique de développement d'un projet stratégique global, même transfrontalier. Ce jeu d'échelles est très complexe et nécessite de bien connaître les territoires. Ce sont des processus itératifs et interactifs. Des instances comme le conseil de développement à l'échelle de la métropole par exemple permettent aux citoyens de participer à l'élaboration du *master plan* et des différents plans d'urbanisme.

Comment former un urbaniste aujourd'hui dans cette situation un peu dramatique ?

Le master d'urbanisme et aménagement de Sorbonne Université est fondé sur différentes transitions : écologique, énergétique, numérique et celle liée à la santé. Concernant cette dernière, il s'agit de réfléchir à comment développer un urbanisme favorable à la santé.

Le master est multi partenarial en faisant appel à des spécialistes comme : Eric L'Helgen professeur associé à l'UFR de Géographie et Aménagement- Sorbonne Université ; Amine Benaïssa professeur associé et architecte urbaniste travaillant sur toutes les questions de transitions économiques dans l'ingénierie des projets urbains ; la fondation AIA, une fondation de recherche sur l'urbanisme favorable à la santé ; des opérateurs de sociétés d'économie mixte dont le statut est lié au manque de rentabilité actuelle de la construction non polluante.

Mme Ingallina précise que le master d'urbanisme et aménagement de Sorbonne Université est un vrai master. Souvent les masters d'urbanisme étaient intégrés aux master de géographie à travers un parcours tandis que le master correspond ici à une mention. Il comprend environ 1300 heures composées de 650 heures de tronc commun. Celui-ci est constitué des fondamentaux de l'urbanisme : l'histoire, le droit, l'urbanisme de projet, l'urbanisme favorable à la santé, le patrimoine délaissé dans de nombreux master d'urbanisme alors que le paysage et le bâti relève du patrimoine.

Il existe deux parcours. L'un, dirigé par Loic Prieur, se déroule à Paris et s'appelle « Stratégies, projets, mobilités dans les villes de demain » (SPMVD). Le second parcours, dirigé par Mme Ingallina, s'intitule « Ville héritée et développement durable » (VHDD). Il se déroule au semestre 3 à l'université de Rabat, à l'École d'architecture puisque ce master associe les chercheurs des sciences humaines et sociales, les chercheurs des sciences avec l'implication de la faculté des sciences et l'École d'architecture de Rabat. L'UFR avait un partenariat avec l'université de Casablanca, l'université Sciences Sorbonne Université a un partenariat avec celle de Rabat.

Le master compte 30% d'étudiants internationaux, 1500 dossiers de candidature chaque année provenant de partout dans le monde. Selon Mme Ingallina, c'est un master dur à suivre avec des intervenants très spécialisés dans leur domaine et, en même temps, extrêmement ouverts au débat et à la discussion avec les étudiants.

Quatre ou cinq entreprises investissent dans ce master.

Le profil des étudiants correspond d'un côté à un profil classique, c'est-à-dire, possédant une licence de géographie puisque, en France, la plupart du temps les masters d'urbanisme sont rattachés aux UFR de géographie comme à Sorbonne Université ou à Paris 1. Ce n'est pas le cas en Italie ou ailleurs. Les candidats géographes ne sont pas si éloignés de l'urbanisme car ils travaillent sur des territoires et ont des cours en urbanisme. Le master reçoit aussi des candidatures d'étudiants en droit, d'école d'architecture inscrits en quatrième année. C'est également pour cela qu'il existe un partenariat avec l'université de Rabat qui envoie, chaque année, douze étudiants de l'école d'architecture inscrits en quatrième année qui suivent les 650 heures du tronc commun auxquelles s'ajoutent 600 heures de parcours spécialisé. De même, un des profils qui réussissent le mieux correspond à celui des paysagistes ou architectes paysagistes. Le master est plus rarement demandé par des ingénieurs, des chercheurs en sciences sociales, c'est-à-dire des sociologues. Il reçoit beaucoup de demandes de biologiste et de médecins. Cependant, leurs candidatures ne sont pas retenues car des connaissances préalables sont requises et ne sont pas rattrapables uniquement durant le master dont le niveau est, de surcroît, assez élevé. Eventuellement les profils sciences politiques peuvent être acceptés.

Enfin, le master d'urbanisme est inscrit au registre national des masters professionnalisant et donc rattaché au conseil national des universités correspondant à la 24^{ème} section alors que de nombreux master dont l'intitulé correspond aux termes « ville » ou « ville durable » sont des masters de géographie en générale ne permettant pas aux diplômés d'indiquer qu'ils sont urbanistes.

M. Eric L'HELGUEN, Ingénieur spécialisé dans les questions d'énergie dans les projets urbains (EMBIX). Master Urbanisme et Aménagement- Sorbonne Université.

M. L'Helguen est ingénieur spécialisé dans les questions d'énergie dans les projets urbains.

Il intervient dans le master « Urbanisme et Aménagement » de Sorbonne Université. Un ingénieur qui s'investit dans un master d'urbanisme, c'est accepter quelque part que nous sommes dans un master généraliste.

Le métier d'urbaniste devient de plus en plus complexe. L'objectif est de donner aux étudiants des éléments concrets et de les amener à faire des choix dans un monde qui est particulièrement contraint.

M. L'Helguen souhaite illustrer cette complexité par un exemple très concret, un vécu professionnel : un écoquartier à Marne-la-Vallée. La ville est située à 30 kilomètres de Paris, la surface de plancher (somme de ce qui est construit) est de 150000 m², cela représente un nombre important de logements. La feuille de route est de réduire l'empreinte carbone.

M. L'Helguen arrive avec une solution de pose de panneaux photovoltaïques, solution qui rencontre immédiatement l'adhésion des politiques. Ils ne cherchent pas à en mesurer les éventuels inconvénients. Pourtant, la principale cause de carbonation à Marne-la-Vallée n'est pas l'énergie. Une collègue sociologue proposait un tout autre projet qu'elle appelait le « mieux vivre » en ville. Ce qu'elle cherche à éviter, c'est le CO₂ lié aux transports.

Pourquoi prendre la voiture le matin alors qu'il y a des transports en commun ? Qui prend le RER bondé le matin ? Les personnes qui vont travailler, bien sûr, mais aussi ceux qui le font par habitude, qui ont fait ça toute leur vie. Le travail fait avec des collègues sociologues et soumis aux équipes « innovation » de la RATP aboutissait à la proposition suivante : pourquoi ne pas faire un tarif réduit à ceux qui ne prendraient pas le RER aux heures de pointe et réduire ainsi l'inconfort des personnes qui prennent un RER surchargé ?

La RATP s'est opposée à cette solution qui mettrait à mal le tarif global décidé au niveau de l'Etat. Cet exemple traduit néanmoins bien ce que doit être le travail de l'urbaniste. Il a des choix à faire et ce n'est pas toujours la technologie qui doit primer : mettre du photovoltaïque parce que le politique en a envie. Il doit aussi savoir bouger les codes et ne pas toujours aller à la solution la plus simple.

Un urbaniste va travailler avec des architectes, des paysagistes, des juristes, des ingénieurs. Il va aussi devoir travailler avec des politiques qui n'ont pas toujours des objectifs qui vont dans le sens du bien commun. L'urbaniste est au milieu, dans un environnement très contraint. Il doit comprendre, maîtriser les différentes problématiques et les imbriquer, tel un chef d'orchestre.

La France possède une belle école d'architecture. Mais elle a aussi une école d'urbanisme reconnue, qui vient, par exemple, de remporter en Mongolie un grand projet pour construire une ville nouvelle. C'est une école qui respecte l'existant, qui préfère comprendre ce qui fait la spécificité d'un lieu plutôt que de plaquer un modèle. Il ne s'agit pas de faire un « Brasilia-bis », capitale créée ex nihilo.

M. l'Helguen juge le dialogue avec les étudiants du master très fructueux, ils ont souvent une belle culture historique et géographique. Selon lui, les étudiants doivent être généralistes, curieux et avoir un certain courage pour ne se précipiter vers ce qui va dans l'air du temps.

M. Jean-Philippe Teyssier, paysagiste et auteur.

M. Teyssier est paysagiste. Il exerce depuis 16 ans, soit dans des agences, soit en libéral pour des commandes publiques et privées.

Il existe sept écoles en France :

ENSP (Ecole Nationale Supérieure de Paysage Versailles Marseille)

École nationale supérieure d'Architecture et de paysage de Bordeaux

École nationale supérieure d'Architecture et de paysage de Lille

École nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois

ISA - Pôle Paysage ITIAPE-Lille

Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage-Angers

ESAJ (École supérieure d'architecture des Jardins) -Paris 20ème

Les quatre premières délivrent un Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP), grade de master, et permettent d'accéder au titre de paysagiste concepteur.

On peut aussi mentionner deux écoles francophones en Belgique et en Suisse : l'Ecole Liégeoise du Paysage et l'HEPIA de Genève.

Le métier de paysagiste

Le ministère de la Cohésion des territoires délivre, depuis 1989, un grand prix national de l'Urbanisme. Ce prix a été attribué à cinq reprises à des paysagistes. Cela montre bien que la place du paysagiste est essentielle.

Pour comprendre ce qu'est être étudiant en école de paysage, il existe une sorte de bible : « Le projet de paysage : lettre aux étudiants » de Michel Corajoud, grand paysagiste, des années 80 jusqu'au début des années 2000.

Le paysagiste organise les relations plus qu'il ne dessine des formes. Le paysage n'est pas un décor, mais le résultat de l'histoire, des usages humains et du vivant. Le projet de paysage demande attention, précision et humilité, en acceptant le temps long (le vivant) et l'évolution. Ne pas faire peu- être aussi important que faire : le projet est un choix.

Être paysagiste, c'est développer une culture du regard, du terrain et du dessin, et agir pour l'intérêt collectif.

Il existe plusieurs manières d'exercer cette profession :

- La maîtrise d'œuvre : commande publique ou privée (promoteur immobilier, entreprise, particulier)
- La planification : commande publique (urbaine, projet de territoire)
- La maîtrise d'ouvrage : collectivités, établissements publics spécialisés, institutions culturelles ou patrimoniales, société d'aménagement/promoteur
- Le conseil
- L'enseignement et la recherche

Les paysagistes sont de moins en moins dans des agences, ils créent des collectifs.

Une enquête d'insertion professionnelle réalisée en 2022 donnait les résultats suivants :

- Deux ans après l'obtention de leur diplôme ; 86,4% des diplômés sont en activité professionnelle

- Un peu plus de 81% des diplômés exercent dans le secteur privé (plutôt dans des agences), près de 10% dans le secteur associatif (en augmentation) et un peu moins de 9% dans le secteur public
- 22% exercent en Ile-de-France, 76% en province et 2% à l'étranger
- Près de 60% des emplois salariés obtenus par les jeunes paysagistes concepteurs sont en CDI, tandis que près de 25% d'entre eux ont choisi la voie de l'entrepreneuriat
- La rémunération annuelle brute est de 27000 € en moyenne, pour les cinq premières années après l'obtention du diplôme

La formation de paysagiste : l'exemple de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles

L'Ecole est implantée sur le site historique du Potager du Roi à Versailles.

Il existe deux voies pour intégrer cette école : la voie externe et la voie interne, dite cycle préparatoire aux écoles de paysage. C'est une préparation en trois ans. La première année (APA : Art Paysage Architecture) est partagée avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Cergy.

Le concours commun national aux quatre écoles délivrant le diplôme d'Etat (Lille, Blois, Versailles/Marseille et Bordeaux) est ouvert aux étudiants ayant validé, au minimum, deux années d'études supérieures. L'épreuve d'admissibilité consiste en une épreuve écrite et dessinée, à partir d'un dossier documentaire. Elle est d'une durée de 5h30. Il s'agit d'utiliser le dessin comme un moyen d'expression. L'épreuve d'entretien oral avec un jury, d'une durée de 25 minutes, s'organise à partir d'une production personnelle.

La formation permet d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :

- Conception de projets : analyser, réfléchir, dessiner puis inventer/transformer un lieu, un paysage, du concept à la mise en forme. La pédagogie est active, on apprend en faisant, en expérimentant des idées, des formes, des matériaux, en prenant en compte les contraintes réelles (site, climat, budget, usages)
- Ecologie, connaissance horticole : lecture du paysage, cartographie, génie végétal, botanique, hydraulique, pédologie, foresterie, etc...
- Technique : dessin technique, réglementation, matériaux, voiries et réseaux divers, etc...
- Sciences humaines : sciences sociales, philosophie, histoire du paysage, histoire de l'urbanisme, histoire de l'art et des jardins, etc...
- Arts plastiques, spectacle vivant : dessin, peinture, couleur, composition spatiale, sculpture, etc...

C'est une école avec des ateliers très vivants. C'est aussi une école où l'on est souvent à l'extérieur : dessins, relevés, prise de notes.

L'activité de recherche se fait à l'intérieur du Larep (Laboratoire de recherche en projet de paysage), laboratoire implanté sur les deux sites, à Versailles et Marseille. Les travaux portent sur le projet de paysage conçu comme l'ensemble des actions qui visent à agir sur le paysage comme milieu, et dans le souci des populations qui y vivent. Ce domaine de recherche se situe fondamentalement à la croisée des sciences de la conception, des sciences du vivant et des sciences de l'homme et de la société. Le laboratoire est composé de 40 chercheurs, enseignants et doctorants.

Mme Mirabelle CROIZIER, Architecte du Patrimoine, agence Tout se transforme, Paris 19ème. Enseignante à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville (ENSAPB)

Mme Croizier est architecte du patrimoine et enseigne à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville.

La formation d'architecte

Pour l'école de Paris-Belleville, la sélection se fait sur les capacités scientifiques, il est ainsi conseillé d'avoir au moins une spécialité scientifique en terminale, mais aussi sur les notes du bac de français, d'histoire, de philosophie et sur la spécialité d'HGGSP quand elle a été choisie.

Le cycle de licence en trois ans permet d'apprendre les fondamentaux : savoir appréhender l'espace, imaginer des logements individuels ou collectifs, réfléchir à des projets qui pourront accueillir du public. En 3^{ème} année de licence, on s'ouvre sur la dimension territoriale pour penser les espaces publics, les paysages, les ressources pour construire, la question des usagers. On change d'échelle en master où il s'agit de savoir dessiner du mobilier tout en ayant une réflexion à l'échelle territoriale. Les étudiants rédigent un mémoire sur trois semestres et doivent valider un projet de fin d'études à la fin de la formation.

Les enseignements portent sur les domaines suivants : théorie de l'architecture, géométrie, informatique, arts plastiques, histoire de l'art, histoire de l'architecture, construction, introduction à la sociologie urbaine, anglais. La moitié de l'emploi du temps est consacré au studio d'architecture : travail sur le projet.

Le Diplôme d'Etat d'Architecture confère le grade de master. Il permet de travailler dans une agence d'architecture, dans des collectivités, de diffuser la culture architecturale, tout ceci sans forcément signer de permis de construire, acte lourd de responsabilités dans le sens où on est responsable de tout ce qui pourra se passer concernant l'avenir du bâtiment. Pour pouvoir signer ce permis de construire, l'étudiant doit, à l'issue du master valider une Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre (HMONP). C'est une mise en situation professionnelle tout en suivant quelques cours spécifiques dans l'école d'architecture.

Les autres poursuites d'études possibles sont le doctorat et les DSA, diplômes nationaux de spécialisation et d'approfondissement d'architecture.

Ce diplôme se décline en quatre mentions :

- Architecture et patrimoine
- Maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine : formulation de la commande et conduite de projet
- Architecture et projet urbain
- Architecture et risques majeurs

Cette dernière mention permet d'exercer dans le monde entier. Elle est notamment liée aux problèmes de l'eau qui sont souvent les plus prégnants en maîtrise d'ouvrage avec les crises climatiques.

Le projet en architecture

Le travail sur le projet se fait dans le cadre du studio d'architecture.

Le projet en architecture est une articulation entre, d'un côté, un contexte, un site et de l'autre côté, une demande d'un maître d'ouvrages. Le troisième élément est que chaque architecte ou étudiant en architecture va porter en lui des valeurs à défendre : ce pourra être, par exemple, la limitation de l'empreinte carbone, la référence à l'histoire, certaines techniques ou

le rôle social de l'architecte. Celui-ci n'est pas un simple prestataire de services, l'exercice de ce métier implique d'avoir certaines valeurs que l'on souhaite défendre. Ces trois éléments permettent de fabriquer un projet.

La transformation de l'existant est au cœur des études d'architecture. La crise environnementale oblige aujourd'hui à moins construire. Un projet d'architecture est plus aujourd'hui une transformation qu'un projet ex nihilo. Ce travail se fait en collaboration avec les paysagistes.

Il faut pouvoir représenter, le rôle du dessin est d'arriver à transmettre l'idée de projet même si on ne dessine pas très bien.

Il faut aussi savoir transmettre ce que l'on veut dire. La complexité du métier d'architecte tient au fait qu'il doit savoir dialoguer, mettre en relation différentes compétences dans des domaines différents : urbaniste, paysagiste, ingénieur, écologue, botaniste, historien, archéologue...

Sur chaque projet, ce sont des problématiques différentes donc des équipes différentes. Ce sont des métiers enrichissants où l'on apprend en permanence.

Témoignage de Lauriane et Iris étudiante en M2 à l'ENSA Paris Belleville.

Lauriane : Bac général (maths, physique)

Iris : Bac technologique ST2A à l'école Boule, spécialité Design

La L1 est une année de découverte et d'apprentissage des codes et des modes de représentation en architecture : de la spatialité, du développement du vocabulaire spécifique, de la découverte des outils de projets en lien avec la discipline « studio ». Dans cette discipline les étudiants effectuent des exercices d'architectures individuels ces travaux sont plutôt abstraits et théoriques. Durant cette année, ils voient les multiples qualités qui font de l'architecte un professionnel qualifié. La L1 reste composée davantage de travaux individuels puis au fur et à mesure des années, de plus en plus de travaux collectifs sont proposés.

La L2 et L3 sont composées de plusieurs heures de la discipline « studio », cet enseignement permet de construire son parcours ainsi que son appétence pour plusieurs sujets en architecture.

Les étudiants ont de nombreux outils à leur disposition pour construire leurs projets. Ces derniers se fondent sur leur discipline « studio » où ils sont amenés à réaliser des enquêtes institutionnelles à l'échelle territoriale : visites/rencontres/relevés. Les projets représentent aussi l'étudiant dans ses croyances, sa lecture et sa perception du monde (subjectives / sensibles) qui nourrissent leurs projets.

Suite à une licence intense, Iris et Lauriane ont eu l'opportunité de partir en Erasmus lors de leur Master1. En master, les étudiants ont de plus en plus d'autonomie et de libre arbitre dans leurs choix et dans leurs perceptions des sites ce qui leur permet davantage de comprendre et défendre leurs intérêts et leurs valeurs. Des projets où ils peuvent proposer une vision différente aligner avec leurs valeurs.

Exemple de projet commun de ces étudiantes : un chantier participatif de construction d'une extension d'une école maternelle en bourgogne fait en bauge. Ce chantier participatif leur a permis d'apprendre par le faire, notamment les techniques de construction, c'est une expérience collective et collaborative de partage qui enrichi leur formation.

En fin de master, un travail de mémoire et de recherche pendant 3 semestres est demandé avec plusieurs séminaires d'appui possible.

Exemple de sujet de mémoire :

- La liaison de l'Île de ré au continent. Les recherches par ce travail nourrissent la pratique en architecture en questionnant les pouvoirs publics, les tensions entre la conservation et le besoin de développement.
- La rénovation du quartier des Larris à Fontenay-sous-bois, en se questionnant sur les impacts de la répétition d'un modèle sur différents territoires à l'échelle nationale et comment Fontenay-sous-bois se place différemment en tant que municipalité qui prend à cœur le rôle d'urbaniste et se désolidarise d'autres politiques.

Recul face leur parcours :

- C'est un parcours exigeant et assez rigoureux
- Les locaux de l'école sont confortables avec pleins d'outils

La pluridisciplinarité proposée permet de se réorienter après le master vers des professions plus larges notamment pour certains dans le milieu artistique.

M. Marc CESAR et Mme Léa MAESTDAGH, enseignants-chercheurs à l'université Sorbonne Paris Nord, nous ont présenté le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) / Parcours Villes et Territoires durables dont ils sont les co-responsables.

Cette formation a pour objectif de former des professionnels de terrain capables d'appréhender un territoire, son histoire, sa population et sa dynamique, de comprendre ses problèmes et de proposer des solutions.

Il s'agit de former à la co-construction d'une ville inclusive et durable, de former des professionnels de l'interface, du partenariat, de la mise en relation pour faire avec tous.

Au centre de la pratique, la relation avec l'autre, l'échange, la participation.

Il s'agit de co-construire le projet urbain, de faire avec les habitants et de coordonner les différents acteurs de la ville.

Les étudiants diplômés de cette formation sont capables de dialoguer non seulement avec les habitants et les usagers de la ville mais aussi avec les différents acteurs du territoire (élus, services municipaux, urbanistes, régies de transports, etc).

Pour ce faire, les responsables de ce Bachelor universitaire recrutent de façon privilégiée des étudiants passionnés par ces sujets, ouverts d'esprit et dotés de qualités humaines, rigoureux, organisés et capables de travailler en équipe.

Le cursus se déroule sur 3 années universitaires et allie théorie et mise en situations concrètes.

Les étudiants sont amenés à gagner en autonomie tout au long de leur formation pour réussir in fine à élaborer et mener des projets pour des territoires.

Le diplôme forme des professionnels de l'intervention territoriale et du développement urbain durable et ouvre aux métiers de la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale urbaine, ainsi

qu'à ceux conduisant à une amélioration du cadre de vie des habitants (tant environnemental que social).

Quelques exemples de postes :

- Chargé de mission : santé et alimentation / renouvellement urbain / énergie-climat / transition écologie / mobilités actives
- Coordinateur de dispositifs de médiation culturelle, urbaine, familiale ou de prévention de la délinquance.
- Responsable d'attribution logement / agent de développement auprès de bailleurs sociaux.

Pour plus de d'informations, voir le site du BUT Carrières sociales Option Villes et Territoires durables : <https://iutb.univ-paris13.fr/formations/carrieres-sociales/but-carrieres-sociales/but-carrieres-sociales-parcours-ville-territoires-durables/>

Ce compte rendu est rédigé sous la responsabilité des rédacteurs : Lydie OFFNER-COUTANT, Thierry FRESLON psychologues de l'Education nationale. Eric RATINEY Adjaenes. Auriane DOREAU, étudiante, stagiaire.